



VILLE D'OUQUES
41290

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015 A 20 H30

Etaient présents : M. André BOISSONNET, Maire, Mme Quitterie GUERIN, MM. Denis LAUBERT, Alexandre PETIT, Adjoint, Mesdames et Messieurs Françoise MIGNOT, Jean-Claude PEREL, Jean-Pierre VOISIN, Jocelyne BARRE, Jacky CORMIER, Sylvie PITOU, Jérôme LESUEUR, Christelle Launay formant la majorité des membres en exercice

Etaient absents ou excusés : Mmes Françoise BOISSE, Natacha COTTRELL, M. Dominique DESCHAMPS.

Madame Christelle LAUNAY a été élue secrétaire.

Délibération n° 2015 – 40 :

Centre de Secours : choix du Maître d'œuvre

Le conseil municipal retient l'offre du groupement Atelier d'Architecte Frédéric BRUXELLE et de l'économiste de la construction M. Philippe CHAUVEAU de Blois avec un taux de rémunération de 9,5 % pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du centre de secours.

Délibérations n ° 2015 – 41 :

Bibliothèque Oucquoise : subvention communale

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 1 000 € pour la bibliothèque oucquoise pour l'année 2015.

Délibération n ° 2015 – 42 :

Renouvellement du bureau de l'Association Foncière : désignation de 7 propriétaires

Les 7 propriétaires désignés par le conseil municipal pour siéger au bureau de l'association foncière sont : Maurice BEAUJOUAN, Dominique DESCHAMPS, Gilles GASSELIN, Jacky GESTIN, Philippe GUEDET, Bertrand OUZILLEAU, Xavier PITOU.

M. Denis LAUBERT représentera le Maire.

Les 7 autres membres sont désignés par la Chambre d'Agriculture.

Délibération n ° 2015 – 43 :

Communauté de communes Beauce et Forêt : modification des statuts

Le conseil municipal approuve l'ajout à l'article 5 des statuts de la communauté de communes Beauce et Forêt : « création et gestion d'un service commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, en application de l'article L 5211- 4 – 2 du CGCT ».

Délibération n ° 2015 – 44 :

Safer : appel à candidature pour 3 parcelles

Le conseil municipal dépose une candidature auprès de la Safer pour l'acquisition de 3 parcelles d'une superficie totale de 5ha 02a 17ca sur la commune.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 28 Mai 2015
Le Maire,